

THÉOLOGIE.

LA RÉVIVISCENCE DES MÉRITES.

Qu'on ne s'effraie pas !

Nous voulons, non pas faire un traité, mais exposer, —et brièvement,—un point de la doctrine catholique. Ce travail, fait à la demande d'une personne, sera peut-être utile à d'autres âmes. C'est là tout notre désir.

L'âme qui est en état de grâce, à la vie surnaturelle, qui est une participation à la vie, à la nature divine.

Pour mieux faire saisir cette notion de la grâce, prenons un exemple traditionnel. Le fer, de sa nature, est noir, dur, froid. Mais plongez une barre de fer dans un brasier. Après quelque temps, le fer, sans changer de nature, sans cesser d'être fer, va passer à un état nouveau, revêtir des propriétés nouvelles ; il va devenir incandescent. Ce sera toujours du fer, mais du fer dans lequel et par lequel le feu agira, produira son effet à lui : il brûlera.

De même la grâce s'ajoute à l'âme, la pénètre et lui donne un pouvoir qu'elle n'avait pas auparavant : celui de faire des actions surnaturelles ou divines. C'est toujours l'âme humaine, mais l'âme humaine avec, en plus de ses facultés natives, une force surnaturelle qui l'élève, la divinise.

L'âme que la grâce pénètre et imprègne, agit donc sous l'influence de cette grâce : elle opère, elle fait des œuvres surnaturelles, des œuvres où l'on voit l'empreinte du cachet divin. L'amour de Dieu l'anime, l'enflamme, et ses actes sont inspirés par cet amour-là, non-seulement ses actes, mais ses pensées, ses désirs, enfin tous ses mouvements intérieurs.

Or, le caractère de nos actes, c'est d'être transitoires ; ils passent.

Je dis que nos actes passent. Quelque chose d'eux demeure pourtant ; ils ne s'effacent pas tout entiers. Nos actes mauvais laissent dans l'âme une souillure plus ou moins grande. Au contraire, les œuvres bonnes, surnaturelles que nous faisons en état de grâce, produisent des fruits impérissables.